

La voix singulière du conte

Dans les sources populaires, le conte est bien plus politiquement incorrect que l'on croit. Et si aujourd'hui, il est de bon ton de s'offusquer d'un merveilleux pourtant déjà très édulcoré, il est également possible de porter un tout autre regard sur les héroïnes traditionnelles.

Par Jean-Jacques Fdida, auteur, musicien, conteur et metteur en scène

Il y a quelque temps *La Grande Oreille*¹ mentionnait un article du *Huffington Post* (17 nov. 2017). Dans celui-ci, la scène du réveil de l'héroïne de *La Belle au bois dormant* (C.T. 410) était taxée d'invitation sournoise à violence sexiste. La demoiselle endormie serait embrassée à son corps défendant, semble-t-il, par un homme qu'elle ne connaît ni d'Ève ni d'Adam. Le motif alimentait alors une vaste diatribe contre le merveilleux qui, sous couvert de folklore, ferait en définitive étalage et abus de femmes dénigrées, assujetties, agressées sexuellement, et créerait par là même un univers fortement préjudiciable à l'imaginaire de nos enfants.

Des raisons à la page

La tradition du conte semble pourtant dire, elle, qu'on peut pousser le trait beaucoup plus loin. En vérité, depuis les deux pre-

mières traces écrites du récit, l'une parue dans le troisième livre du *Roman de Perceforest*, composé dans le nord de la France entre 1314 et 1323 par un poète anonyme², l'autre sous la plume d'un auteur catalan tout aussi inconnu, sous la forme d'un poème de huit cent vingt-quatre vers, *Frère de joie et Sœur de plaisir*³, et jusqu'à la version revisitée au XVII^e s. par la verve gourmande de Basile⁴, on apprend avec stupeur qu'en toutes ces occurrences, au gré des visites du héros dévoué, le ventre de la belle endormie s'arrondit ! Oui, notre gente inconsciente se trouve enceinte d'un prince amant sans même avoir encore ouvert les yeux ! Il est du reste probable que le conte se soit répandu dès le XIV^e siècle selon cette forme établie de la belle qui enfante en son sommeil⁵. Ajoutons que le motif se retrouve dans le conte type 551, *Les fils en quête d'un remède merveilleux pour leur père*, dans lequel leurs

1. Voir *La Grande Oreille*, n°72, « Sur les traces de l'ours », p. 30.

2. Jeanne Lods, *Roman de Perceforest*, Paris, Droz, 1951

3. Paul Meyer, *Romania*, XIII, 1884, pp. 266-284.

4. Giambattista Basile, *Le Conte des contes*, Circé, Paris, p. 427.

5. Jeanne Lods, *op. cit.*, p. 87.

sœurettes assoupies dans les bois dormants des pays d'Oc, d'Oïl, et des banlieues de Naples, nombreuses princesses, nivernaise, bretonne, vendéenne, se réveillent en donnant naissance aux chérubins que le héros a semés au cours de ses pérégrinations, et qui aideront finalement à sa reconnaissance⁶.

Voilà du merveilleux musclé qui pourrait faire couler de l'encre au sein du *Huffington Post* ! Tous l'ont fait, tous l'ont dit ! Perrault est le premier adaptateur à éradiquer le motif d'origine. Et pourquoi ? Même le talentueux Walt Disney voit plus loin en collant pour le moins un chaste bisou sur les lèvres destinées de la dormeuse.

Nous savons en outre que Perrault connaissait bien cette vérité du conte puisqu'à l'évidence il s'est inspiré de la version de Basile, et a laissé la trace de ses emprunts à travers les noms donnés aux enfants de la Belle, Aurore et Jour – nés plus tardivement dans son adaptation –, quand l'auteur italien les avait baptisés Soleil et Lune. Mais pourquoi diable oblitère-t-il le motif ? Cette édulcoration du passage par l'académicien du XVII^e siècle est d'autant plus intéressante qu'elle répond tout autant, si l'on y songe bien, à la désapprobation qui alimente aujourd'hui le regard circonspect de nos contemporains. Alors, une fois encore, pourquoi Perrault a-t-il escamoté le motif goûté de ces bébés goulus qui, à peine sortis du sein de leur mère assoupie, plutôt qu'aller suçoter tétin, s'égarèrent vers son doigt, la libérant du venin d'une écharde de lin ? – au point que l'on souffre à présent d'une amnésie quasi planétaire et optons pour des héros et héroïnes tancés au moindre baiser volé ?

6. Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, *Le Conte populaire français*, t. II, pp. 68-71 et pp. 358-364, Maisonneuve Et Larose, Paris, 1997.

La Belle au bois dormant

Jean-Jacques Fdida

Au bout de quatre ou cinq fois vingt ans,
un fils de roi s'est approché de la forêt mystérieuse.

Il avait ouï dire qu'il n'est de rose sans épines
et qu'au cœur de cette broussaille
se trouvait une fleur à nulle autre pareille.

On l'appelait la Belle au bois dormant
et on en avait brodé mille histoires pour les enfants.

Comme aucun cheval n'y pouvait passer,
le prince allait à pied.

Il peinait, s'écorchait, chutait, rampait, pestait...

Enfin, ruisselant de sang et de suee,
il est entré au château.

Une à une, il a traversé les pièces aux horloges arrêtées.

Quand il a pénétré la chambre
de la belle, son cœur également s'est arrêté.

La jeune fille était telle qu'elle avait toujours été,
merveilleuse de sommeil

en sa chemise pour l'aller coucher.

Le prince s'est avancé doucement, et sur ses lèvres
il a posé un baiser. C'était là assurément remède

plus puissant qu'élixirs et potions,

car le rose est aussitôt monté aux joues de la belle.

Mais il n'est pas si aisé d'éveiller
une vive ensommeillée.

Et le prince avait beau s'évertuer en nouvelles douceurs,
il ne tirait de la demoiselle que fin sourire,

mines, hoquets ou soupirs...

Bref, de caresses en frôlements, il en a fait tant et tant
qu'il s'est trouvé à coucher près d'elle.

Qui fortune et chance tient,

Même en dormant reçoit le bien.

De ce jour, le prince est venu régulièrement retrouver
passage en la forêt

et en les bras de sa dormante fiancée.

Quelques mois et semaines se sont encore écoulés

au sablier du temps et, chose extraordinaire,

le jeune homme a bientôt vu le ventre de la belle
doucement s'arrondir.

Désormais, il ne laissait plus passer
une journée sans la visiter.

Extrait de *La Belle au bois dormant ou Songe de la vive ensommeillée*,
coll. Contes du temps d'avant Perrault, éditions Didier Jeunesse, 2012.

Ce n'est pas
la pudeur
qui retient
Perrault,
ni la
bienséance

Pourquoi le triste piège de ces nouvelles mesures a-t-il si bien fonctionné ?

On répond toujours à la question des atténuations de Perrault par la scie mille fois rabâchée dans les études, monographies, et manuels scolaires : la pudeur, la pudibonderie de l'époque. Même nos guides en catalogues, Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze – qu'ils soient à jamais remerciés pour leur travail infini et leur générosité – ont fini par lâcher la bourde et arguer du cliché tellement répété – à moins qu'ils n'en soient à l'origine : « Par souci de bienséance⁷ ».

Ô mes aïeux ! Quelles niaiseries vous fait-on porter ! Qui aura le courage de révéler combien nos papis et mamies étaient affranchis, reléguant nos prétendues latitudes à maigres fantaisies, pauvres de nous qui sommes juste passés maîtres en la banalisation de l'indécence. Et quand bien même cela serait vrai, en admettant que nos parents étaient étriqués, les motifs concernés auraient dû être remis au goût de nos jours soi-disant libérés mais l'on voit qu'il n'en est rien !

Perrault du reste montre explicitement à bien d'autres endroits de ses écritures qu'il sait se montrer coquin ou polisson, et on apprécie à la Cour les double-sens de ses préoccupations, quant au loup par exemple et ses allées et venues jusque dans les ruelles des demoiselles⁸. Non, ce n'est pas la pudeur qui le retient, ni la bienséance.

Une brève réflexion sur notre perception de la parole permettra peut-être de mieux entendre les termes du débat et savoir pourquoi, en un consensus commun, du temps d'hier comme en celui d'aujourd'hui, on aura tendance à taire progressivement ce genre de motif.

Les dérapages de la raison

Combien avons-nous d'oreilles ? – Deux !
– Eh bien, il en faudrait une troisième
Pour entendre cette histoire sans pareille.

Depuis Aristote, et plus encore depuis que le siècle des Lumières l'a revisité, on prétend, pour le dire vite, qu'il y a deux modes de discours : l'un se voulant explicite et l'autre imagé ; le premier tâcherait de serrer au plus près une réalité, le second passerait par une poétique. Nul ne fera de confusion entre la description du ressac de la mer et celle qu'on voit danser, ou plus joliment dit par Valéry, « la mer toujours recommencée ». Posons donc que nous vivons en général selon cette double représentation. Or, il existe une autre dimension du discours.

Oui, il est une autre parole, qui ne tient pas de la langue réaliste et qui ne saurait être réduite à une métaphore ; il s'agit de celle qui nourrit les récits fondateurs, le mythe, la parabole, le conte... Cette parole a ceci de particulier qu'elle ne finit jamais de signifier et de résonner. En certaines traditions, on la qualifie de *vivante* tant elle recèle en elle à tout instant du temps, une charge dont rien ne peut réduire la multiplicité des sens. Et l'on ne parle pas seulement ici des exégèses, commentaires, approches ou interprétations qu'elle ne cesse jamais de susciter, mais bien des possibilités infinies de variations, passées, présentes, et à venir, que d'emblée elle contient. Cette voix singulière parle donc, comme dit la formulette du conte, à une troisième oreille qui entend par-delà la littéralité des énoncés ou leur poésie transposée, et qui saisit aussitôt le paradigme des mille potentialités qu'elle propose.

7. Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, *op. cit.* p. 70.

8. On se souvient de la célèbre morale de son adaptation du *Petit Chaperon rouge* : « On voit ici que de jeunes enfants / Surtout de jeunes filles / Belles, bien faites, et gentilles / Font très mal d'écouter toute sorte de gens / Et que ce n'est pas chose étrange / S'il en est tant que le loup mange. »

C'est pourquoi, en bon précurseur du siècle des Lumières qui a marqué en Occident l'élection définitive de la raison raisonnante, Perrault aura tendance à ignorer cette troisième capacité du discours et à rationaliser tout motif dont il ne cerne pas bien les enjeux fondamentaux. Il banalisera par exemple sans hésiter la célèbre dualité des chemins qui s'offrent au Petit Chaperon rouge. « Ce chemin icy » et « ce chemin-là », écrira-t-il, comme si leur seule importance résidait dans leur longueur fonctionnelle et le temps qu'il faut pour les parcourir ; quand la tradition du motif élabore, elle, des choix signifiants qui, il faut le redire, par-delà leurs symboliques ponctuelles, déclinent en vérité les références illimitées aux aspirations indéçises de l'ambivalente héroïne. On parlera du chemin des épingles ou de celui des aiguilles, établissant une distinction entre plaisir et travail ; du passage par les sentiers ou par les champs, évoquant le désir qui balance entre sorties honorables et balades écartées ; par les ronces ou les pierres, suggérant l'âpreté d'une vie stérile ou celle qui étaye son édification ; et l'on inventera ainsi mille et une autres routes fourchues pour dire les choix ardues qui se présentent sans cesse sur celle de l'existence. Le motif particulièrement dense de la petite fille à la croisée des chemins devient alors tiroir à inventions perpétuelles. Il exprime, en particulier ici, à la fois les voies et la voix du conte. L'académicien n'y a pourtant vu que naïvetés populaires. Il se sentira même tenu de justifier pourquoi le loup ne dévore pas sur le coup la jouvencelle, et invente en ce sens la présence pragmatique de bûcherons dans la forêt... Mais qui, avant lui, avait jamais eu besoin de cette explication absurde ? On entendait que le loup si particulier du merveilleux, autant prédateur qu'initiateur, ait souci de déguster la demoi-

selle en l'espace familial d'un foyer où elle hérite – et parfois ingurgite ! –, les savoirs cuisiniers de sa grand-mère (l'adaptateur a également censuré ici le festin cannibalesque de la fillette qui devait être encore très stable à l'époque si l'on en croit l'état des collectes, n'y voyant probablement encore que barbarie⁹).

9. Voir Jean-Jacques Fdida, *Le Petit Chaperon rouge ou la Petite Fille aux habits de fer-blanc*, préface de Bernadette Bricout, ill. Régis Lejonc, Didier Jeunesse, Paris, 2010.

ill. de Delphine Jacquot pour *la Belle au bois dormant* ou *songe de la vive ensommeillée*.



« La Belle au bois dormant » parle depuis un monde où, lorsqu'on s'éveille enceinte, on part à la reconnaissance du père

Compagnon résolu des Modernes, Perrault ne retiendra pas davantage le motif équivoque du linge ensanglanté dans le conte de La Barbe bleue. La mère de l'héroïne lui demande en effet d'égratigner son inquiétant fiancé : s'il jaillit du sang de sa blessure, elle pourra l'épouser, sinon elle devra s'en garder. Quand l'héroïne constate que son amant suinte un pus dégoûtant, elle se pique elle-même et c'est un linge taché de son propre sang qu'elle présente à sa mère. Il faut croire que Perrault ne pouvait concevoir et avaliser cet attrait/répulsion de la jeune fille pour le monstre pervers et a préféré changer ce choix déterminé en un aveuglement étourdi, prétextant finalement qu'elle ne lui trouvait plus la barbe si bleue...

De même, Perrault a beau charger Cendrillon des plus viles occupations de la maison, lui faire nettoyer la vaisselle et les montées, la mettre à coucher sur une méchante paillasse, il ne la réduit en somme qu'à l'état de servante. Il ne laissera plus cette recluse se gercer les mains en lavant les cendres blanches des buées, entendre les conseils formulés par sa mère défunte ou par des animaux secourables... Tout cela devient désormais bien trop étrange à l'académicien¹⁰. Plus encore, il admet fâcheusement un désir incestueux du père dans le conte de *Peau d'Âne* pour motiver le départ de sa fille, prétextant même que c'est le souhait de son épouse moribonde qui l'y pousse ! Certes, les sources populaires peuvent attester un amour débordant du père ou des attentes trop exigeantes de la mère, et qui en passent souvent par des métaphores ayant trait à la parure – revêtir les robes ou les bijoux de la mère – mais en aucun cas l'univers merveilleux n'abordera ce type de sujet de façon aussi réaliste, voire caricaturale, autrement le père et la mère en seraient irrémédiablement punis.

En revanche, appliqué à ne pas trop déparer son héroïne, Perrault atténuera considérablement sa déchéance avec une fourrure de bête de prêt-à-porter, quand les versions orales soulignent à quel point il est capital que la belle en passe par une véritable régression animale pour ensuite revendiquer au héros sa nouvelle appartenance au pays du balai, du torchon ou du tison¹¹. « Fille ne doit être ni trop nue ni trop vêtue », dit un proverbe angevin. La difficulté est bien là : jusqu'où aller à la rencontre de l'aimé sans se perdre ni trop se garder ? Cendrillon s'en va un pied chaussé et l'autre nu, livrant la vision fugitive de sa grâce animale, quand *Peau d'Âne* en passe par l'univers du foyer pour laisser surgir la belle qui se cache sous la sauvageonne¹².

Usages et déraisons

Autant d'exemples pour tenter d'expliquer pourquoi Perrault ne peut laisser la belle endormie enfanter en son sommeil. Il en a désormais une vision bien trop naturaliste¹³. Car si le conte s'adresse à une troisième oreille, encore faut-il pour le narrer, parler depuis une autre bouche. Hélas, dans son empressement à trouver le ton juste et sensé en son siècle si raisonné, Perrault rationalise peu à peu tous les motifs du merveilleux afin de les rendre définitivement audibles. Oserais-je le dire ? Quand bien même aurait-il cherché à conserver la trame traditionnelle de *La Belle au bois dormant*, on peut penser que sous sa plume rationaliste et policée, l'image de la belle endormie au ventre rebondi serait irrémédiablement passée pour une indécence.

Mais, on l'aura compris, Perrault n'est cité ici que pour remonter à l'histoire d'une tendance, ou d'une pente. Bientôt, selon la même démarche raisonnée, et

10. Jean-Jacques Fdida, *Cendrillon ou La belle au soulier d'or*, illustrations Delphine Jacquot, Didier Jeunesse, Paris, 2013.

11. Jean-Jacques Fdida, *Peau d'âne-L'ancienne et véritable histoire de la Peau d'Ânesse*, illustrations Nathalie Novi, Didier Jeunesse, Paris, 2006.

12. Voir aussi : Nicole Belmont, « De Hestia à Peau d'Âne : le destin de Cendrillon », *Cahiers de littérature orale*, n°25, 1989 ; Bernadette Bricout, *Le savoir et la saveur*, Gallimard, Paris, 1992.

13. Voir aussi versions et commentaires dans Jean-Jacques Fdida, *La Belle au bois dormant ou Songe de la vive ensommeillée*, postface de Lila Voglimacci, illustrations Delphine Jacquot, Didier Jeunesse, Paris, 2012.

sans plus vouloir rien entendre des apprentissages des personnages dans le conte, les lecteurs ou critiques du *Huffington Post* se demanderont aussi pourquoi le loup n'attaque pas directement la petite au coin des bois ; pourquoi il complique l'affaire avec des chemins ici et là, un travestissement en grand-mère... Pourquoi les belles rejetées du merveilleux, au lieu de faire tant de chichis et de cachotteries, ne sortent-elles pas d'emblée leurs parures merveilleuses transformées aujourd'hui en robes de défilé pour en mettre plein la vue à leurs princes potiches ? Pourquoi la femme soumise de Barbe bleue se laisse dicter son choix par sa mère maquerelle et s'en va docilement marier un *serial killer* ? Demain sans doute, on accusera la maman de Jean de l'Ours de zoophilie...

Passé au crible de la rationalité, le merveilleux s'étirole et gît de l'autre côté du miroir, perclus de propos moralistes, militants, gngnangnan, drames sociaux, abus de jeunes filles, etc.

La Belle au bois dormant parle depuis un monde où lorsqu'on s'éveille enceinte ou enfantant, on ne va pas déposer plainte à la première tribune venue mais, telle

l'épouse du héros en quête d'un remède merveilleux, on part à la reconnaissance du père. Car, dans ces versions nourries au travail du temps, on sait mesurer à quel point il est signifiant justement, comme le contaient Basile inspiré lui-même par ses prédécesseurs, que la belle enfante durant son sommeil pour donner naissance à des petits aux noms étoilés, laissant penser que ce n'est peut-être pas tant aux frissons adolescents du premier baiser d'un prince endimanché et fleurant la naphthaline que l'on s'éveille femme, mais certainement davantage à l'instant indistinct de l'enfamment, augure d'une union à construire avec l'aimé, et de futurs lendemains.

Trouvons donc les mots pour le dire à nos petits et grands :

La belle jadis engendrait d'un prince passant et charmant.

D'autres l'ont fait avant nous et s'en sont bien portés.

Leurs voix résonnent encore à qui sait les écouter.

Elles palpitent simples et souveraines en un univers clairvoyant

Où l'on sait encore comment se bâtissent les papas et les mamans. ♦

Du même auteur

Coll. Contes du temps d'avant Perrault, éditions Didier Jeunesse

- *Le Petit Chaperon rouge ou La petite fille aux habits de fer blanc*, 2010
- *La Barbe Bleue ou conte de l'Oiseau d'Ourdi*, 2011
- *La Belle au bois dormant ou Songe de la vive ensommeillée*, 2012
- *Cendrillon ou La Belle au soulier d'or*, 2013



Sources bibliographiques

- Dardy Léopold, *Anthologie de l'Albret*, 2 vols., Michel et Médan, Agen, 1891
- De Meyer Maurits, *Le conte populaire flamand*, Helsinki, Suomalainen tiedeakatemia, 1963
- El-Shamy Hasan, *Folk traditions of the Arab world*, Indiana University, Bloomington, 1995
- Hansen Terrence Leslie, *The Types of the folktale in Cuba*, University of California press, Berkeley, 1957
- Hodne Ørnuf, *The Types of the Norwegian folktale*, Universitetsforlaget, Oslo, 1984
- Massignon Geneviève, *Contes de l'Ouest*, Éditions Érasme, Paris 1954
- O Súilleabháin Seán et Christiansen Reidar Thorwald, *The types of the Irish Folktale*, Suomalainen tiedeakatemia, Helsinki, 1963
- Papachristofórou, *Sommeils et veilles dans le conte merveilleux grec*, Academia Scientiarum Fennica, Helsinki, 1961
- Pino-Saavedra Yolando, *Folktales of Chile*, Routledge & K. Paul, London, 1968
- Thompson Stith et Robert Warren, *Types of indic oral tales*, Suomalainen tiedeakatemia, Helsinki, 1960
- Renato Aprile, *Indice delle fiabe popolari italiane di magia*, 2 vols., Olschki, Firenze, 2000